

Le Petit Mongauzyn



JOURNAL MUNICIPAL

- AVRIL 2021 -

Adresse :

4 le Bourg Sud
33190 Mongauzy

Tél : 05 56 61 70 16

Mail : mairie.mongauzy@gmail.com

Horaires d'Ouverture :

Lundi de 9h à 12h - 14h à 18h

Mardi de 14h à 17h30

Mercredi fermé

Jeudi de 14h à 17h30

Vendredi de 9h à 12h

NUMÉROS UTILES

Police : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Hôpital La Réole : 05 56 61 53 53

Centre Anti-Poison

Bordeaux : 05 56 96 40 80

Pharmacie

Lamothe Landerron : 05 56 61 71 26

Le Mot du Maire 3

Inondation Exceptionnelle 4

Distribution des Colis aux Aînés 6
Projet Gironde Habitat
Travaux de Voirie

Covid-19 et Vaccination 7
Parking du centre bourg

USTOM 8

SIVU 10
Les Brocanteurs

La Parole aux Mongauzyens 11

Divers 12

CRÉDITS

Directeur de Publication :

Clara Delas, Maire

(Commission Communication)

Rédaction :

Sarah Gauron

Eve Aveilha

Céline Mounaris

Mise en Forme :

Fabrice Ricaud

Autres Contributeurs :

Clara Delas

Michel Feyrit

Marie-Claude Champagne

ERRATUM

Dans le numéro précédent, nous annoncions que la station-service avait perdu 90% de son chiffre d'affaire. Les clients ont craint la fermeture du commerce. Il n'en est rien.

En effet, la propriétaire, Mme Cartron, a bien confirmé son intention de garder le service ouvert, et cela a été le cas durant les deux confinements.

LE MOT DU MAIRE

Chers tous,

L'année 2020 s'est achevée dans un contexte particulièrement perturbé par la crise sanitaire.

Nous avons été privés de vie associative, culturelle et sportive et toutes les manifestations organisées à Mongauzy ont été annulées depuis bientôt une année (commémorations, kermesse, soirées dansantes, lotos, repas des associations...).

Pour beaucoup d'entre nous, les conséquences sont multiples (économiques, sociales, financières, psychologiques). Pour autant, il convient de garder espoir dans l'avenir.

En cette période troublée, la mairie se doit de rester un pôle de stabilité sur lequel chacun peut compter.

L'année 2021 a démarré dans l'incertitude, avec un nouveau couvre-feu.

Pour surmonter cette pandémie, le meilleur moyen sera de compter sur notre prudence individuelle et le bon sens mis au service de l'intérêt collectif. Continuons à respecter les gestes barrières qui s'imposent et restons attentifs à la santé des personnes les plus fragiles et faisons-nous vacciner.

2021 a commencé également par un épisode d'inondation de la Garonne, mais en ayant rapidement averti les quartiers les plus sensibles, le pire a été évité. Ce fut la plus grosse inondation depuis quarante ans, et le fleuve s'est rappelé à nous.

N'oublions jamais que certains quartiers de notre village sont situés en zone rouge, ce qui implique un risque permanent, et donc des mesures préventives à respecter.

Même s'il faudra patienter encore quelques mois, nous nous retrouverons bientôt.

Clara Delas
Maire de Mongauzy

INONDATION EXCEPTIONNELLE

40 ans après les grosses inondations de 1981, la Garonne fait à nouveau des siennes en ce début d'année !

Après un épisode très pluvieux fin janvier, l'arrivée de la tempête Justine sur des sols gorgés, des fossés remplis et des cours d'eau gonflés fait craindre une nouvelle crue importante. Tous les regards se tournent vers la Garonne et sur son niveau qui monte lentement mais sûrement...

Le 1er février en fin de journée, le fleuve atteint 8.00 m à la Réole. La sirène retentit pour alerter la population. A 19h30, une réunion de crise a lieu en présence du sous-préfet, du capitaine des pompiers, de la Gendarmerie et des maires. Les consignes sont données de prévenir les habitants des quartiers sensibles dans toutes les communes inondables. La Garonne va passer la digue d'ici 24 heures, c'est une certitude. Mais on ne sait pas encore jusqu'où elle va monter...

Le lendemain, 2 février au petit matin, elle atteint 8.40 m. Le danger se précise. Mme Le Maire réunit en urgence son conseil à 9h et en suivant, les habitants du quartier des Barthes et du Portail Rouge sont avertis qu'il faut mettre en sécurité biens, meubles, véhicules, matériels et personnes fragiles. Une course contre la montre commence. D'ici 48 heures, le pic sera atteint. On annonce au plus haut, jusqu'à 9.20 à la Réole. Les habitants des quartiers sensibles s'organisent pour déménager. Nos voisins de Bourdelles ont déjà commencé la veille, ils seront les premiers à baigner.



Le mercredi 3 février, à 3h du matin, l'eau est à 8.70 m à Bourdelles. Elle va passer la digue, à 8.80m quelques heures plus tard, et s'étaler dans la plaine.

Les routes qui mènent à Bourdelles sont rapidement coupées par la montée des eaux. Les habitants qui n'ont pas quittés leur maison se retrouvent bloqués chez eux. Ils devront plus tard prendre la barque pour sortir du village.

À Mongauzy, l'eau arrive aussi, en passant par-dessus la digue derrière les Barthes, mais aussi par la plaine du côté du Portail Rouge. La circulation y devient dangereuse, les routes y menant sont barrées, pour ne prendre aucun risque. Le parking de la mairie est ouvert et mis à disposition pour les habitants qui souhaitent mettre leurs véhicules à l'abri. La Garonne monte à 9.15m à la Réole à 15h30, puis elle semble se calmer.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, la Garonne se met à galoper sans prévenir. Elle atteint 9.60m à la Réole et rentre dans les maisons épargnées jusque-là. Plus d'un mètre d'eau au Portail Rouge ! Surpris par cette brusque montée, les occupants se retrouvent bloqués à l'étage. Les Barthes et les Allix sont aussi inondés, dans une moindre mesure, les routes coupées. La nuit sera longue et éprouvante pour tous. Au loin dans la plaine, on entend un grondement sourd en continu, c'est la Garonne en furie qui recouvre notre plaine, nous laissant impuissants et abasourdis.

Il faut attendre encore que le jour se lève et qu'elle se calme, pour constater l'ampleur de la crue... 9.84m à la Réole. Du jamais vu depuis 40 ans !

INONDATION EXCEPTIONNELLE

Au petit matin, la RD 1113 est inondée au niveau du Portail Rouge, la circulation entre Marmande et La Réole est impossible. Une déviation est alors mise en place en urgence par les services techniques du Conseil Régional, à Mongauzy, en passant par les coteaux.

Des conseillers passeront la matinée à faire la circulation pour rediriger des automobilistes perdus et parfois énervés par tout ce bazar ! Tous les ponts sont coupés excepté celui de la Réole, ce qui engendre un trafic routier important et conséquent sur nos petites routes.



Un camion s'enlise route du Cosse, il faudra l'intervention d'un dépanneur pour le sortir de ce mauvais pas !



Pendant ce temps, d'autres conseillers et bénévoles se chargent de ravitailler les habitants du Portail Rouge en barque et en tracteur aux Allix !

Il faut attendre le lendemain matin que la Garonne se retire et qu'on puisse constater l'étendue des dégâts. Le temps est maintenant au déblayage. Des bénévoles proposent leur aide pour nettoyer.

La RD 1113 est à nouveau praticable, la circulation reprend normalement.

A Bourdelles, il faut encore patienter pour pouvoir accéder au village, d'abord en barque le samedi, puis en tracteur, le dimanche. Mais ces difficultés de logistique ne découragent pas des dizaines de bénévoles de venir aider les sinistrés.

C'est un formidable élan de solidarité qui s'organise autour d'eux durant tout le week-end.

Un grand merci à tous !

À ceux qui ont déménagé les meubles, transporté des personnes, prêté du matériel, réconforté les plus fragiles, hébergé les personnes évacuées, apporté des vivres, fait des dons...

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ, VOTRE BIENVEILLANCE, VOTRE SOUTIEN.

DISTRIBUTION DES COLIS AUX AINÉS



En raison du contexte sanitaire actuel, le traditionnel repas des vœux des aînés n'a pas pu avoir lieu.

L'équipe municipale a donc décidé d'offrir un colis gourmand à chaque personne âgée de 60 ans et plus.

Afin de compenser ce moment festif, chaque membre s'est organisé pour rendre visite aux personnes de son quartier.

Les habitants étaient majoritairement très touchés, autant par le cadeau que par la présence des élus.

Des courriers de remerciement ont même été reçus à la Mairie et nous vous en remercions. Les élus ont pris le temps de discuter, dans le respect des gestes barrières.

PROJET GIRONDE HABITAT

Pour réaliser un chemin d'accès aux logements les plus enclavés et une voie de sortie côté route communale, la mairie doit faire l'acquisition d'une parcelle de 680m². Après discussion avec le propriétaire, le prix de 10000 € est retenu.

La proposition est soumise au vote lors du conseil municipal du 3/12/2020: 13 pour, 1 abstention, 0 contre.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le long de la RD1113, après la boulangerie, en direction de la Réole, des travaux de voirie ont été réalisés afin d'évacuer l'eau qui inondait la propriété d'un habitant.

Suite à plusieurs épisodes pluvieux, le terrain en contre-bas de la route était régulièrement inondé.

La mairie a donc fait appel à une entreprise pour la réalisation des travaux qui se sont étalés sur deux jours et ont nécessité la mise en place d'une circulation alternée sur la RD 1113 :

- Curage du fossé + évacuation des terres
- Fourniture et pose de fosse sur lit de sable
- Hydro curage
- Fourniture et pose d'un tampon fonte
- Terrassement supplémentaire avec pose buses

Montant total des travaux : 9800€ TTC



COVID-19 ET VACCINATION



La campagne de vaccination contre la COVID 19 a débuté en sud-gironde au centre de soins à La Réole le 25 janvier 2021 (mise en place du local dédié COVID). Pour prendre rendez-vous, il faut s'inscrire sur le site du centre hospitalier : www.ch-sudgironde.fr

Cette démarche n'étant pas évidente pour certaines personnes âgées, la commune propose son aide pour les accompagner dans cette prise de rendez-vous.

Ainsi après quelques jours d'attente, la doyenne de notre village a obtenu un rendez-vous le 3 février dernier pour réaliser la première injection du vaccin. Tout s'est bien passé et le second rendez-vous a été donné en suivant, quatre semaines plus tard pour la deuxième injection.

Pour info : une fois connecté au site, suivre les 3 étapes :

- 1) Spécialité : vaccination COVID 19
- 2) Lieu de consultation : centre de La Réole ou de Langon
- 3) Motif : 1ère injection + 75ans

Si des horaires sont disponibles, cliquer sur celui qui vous convient et compléter (nom, prénom, nom de jeune fille, date de naissance)

N'oubliez pas de vous munir d'une prescription médicale délivrée par votre médecin le jour de la vaccination.

PARKING DE LA PLACE DU CENTRE BOURG

Comme vous aurez pu le remarquer, la terrasse en bois sur la place, devant le cimetière, a été démontée. À la demande d'un commerçant souhaitant bénéficier de plus de stationnement pour son commerce, et après décision municipale, il a été convenu de démonter et stocker la terrasse, partiellement vandalisée, afin d'augmenter la capacité de place de parking.

Bien évidemment, cette ossature pourra être remise en place si un prochain restaurateur en faisait la demande.

Il est de bon sens de privilégier ces places de stationnement pour les commerces à proximité. Lorsque vous devez stationner plusieurs heures durant, merci de favoriser autant que possible le parking au niveau de la Mairie ou à côté de l'École.

Comme l'a indiqué M. Christian Mallandit, Président de l'USTOM, dans un article paru dans le Républicain du 31 décembre 2020, les tarifs pour l'enlèvement et le traitement de nos ordures ménagères vont subir une augmentation substantielle de 18 % pour cette année 2021. Ces augmentations sont essentiellement justifiées par un endettement maximum creusé au cours des années précédentes afin de mettre aux normes les installations existantes, selon les recommandations des autorités compétentes, et qui avaient conduit le bureau précédent à contracter des emprunts très conséquents, que la collectivité doit rembourser (Audit financier établi par le Cabinet Klopfer que vous pouvez consulter sur le site internet de l'USTOM + documentation + comptes rendus + documents complémentaires).

De plus, une augmentation « sauvage » des tarifs de 55 % de VEOLIA concernant l'enfouissement des déchets, ainsi que l'augmentation programmée de la TAGP (30 € / Tonne), la baisse des ventes des matériaux recyclables, les non recettes de la recyclerie impactées par cette année 2020 de crise sanitaire et la non prise en charge par l'Etat du chômage partiel des agents impactés par le confinement contribuent largement à augmenter le déficit.

Cette solution de recourir à une forte augmentation a été prise à contrecœur, en espérant voir aboutir les différents appels auprès des autorités, de la Ministre au Président de la Région, en passant par le Préfet et les Présidents de CDC (lettres envoyées dès la constitution du nouveau bureau mais les réponses tardent à venir).

Néanmoins le Bureau continue à œuvrer pour trouver des solutions alternatives pour réduire encore plus les déchets ménagers. Il étudie aussi la possibilité de repasser à la TEOM, ce qui réduirait l'impact des nombreux impayés encore constatés. Dans ce cas, les propriétaires payeraient cette taxe avec leurs impôts fonciers, quitte à eux à la répercuter ensuite sur leurs locataires.

Compte tenu de ces charges importantes prévues cette année, la collecte estivale (à savoir un passage toutes les semaines de juin à août) n'aura pas lieu cet été car il s'avère qu'elle n'aura pas eu un impact significatif cette saison (200 000 € pour un faible tonnage).

Plus que jamais donc, il faut continuer à trier de plus en plus et de mieux en mieux, en faisant attention de ne pas augmenter les tonnages à enfouir. Trier cela signifie :

- déchets alimentaires pour le compost (ou si cela n'est pas possible avec les déchets ménagers)

- déchets recyclables tel que :

* le papier, boîtes en carton

* le plastique (bouteilles d'eau, d'huile, bidons de produits ménagers)

* les briques de jus de fruits, de lait, de soupes, de crème fraîche

* les boîtes de conserves, les capsules de bocaux, les barquettes alu, les canettes

* les tubes de dentifrice, les capsules de café, les sachets de compote, les emballages de bouteilles plastiques, sont à mettre tel quel dans la poubelle à couvercle jaune et surtout SANS SACS ce qui serait considéré comme étant des ordures ménagères, donc refusés lors de la livraison au centre de recyclage, en entraînant des coûts supplémentaires d'aller et retour du camion.

Par Marie-Claude Champagne

MÉMO TRI

TOUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

NOUVEAU



TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES



TOUS LES FLACONS, BIDONS ET BOUTEILLES PLASTIQUES



TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

LE TRI C'EST FACILE !

LE TRI C'EST EASY !



LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !



**POUR EN SAVOIR +
consignesdetri.fr**



#ENVRAC #SANSLESIMBRIQUER #SANSLES LAVER #BIENLESVIDER

www.studio-communication.com

SIVU (SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE)

Le service de transport scolaire du réolais gère le ramassage des élèves du collège et du lycée de La Réole. Pour toute demande ou information, vous pouvez :

- Envoyer un mail à www.sivudureolais.fr
- Vous rendre au bureau d'accueil situé 81 Rue Armand Caduc, 33190 La Réole (lundi et jeudi de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30)
- Joindre le standard téléphonique au 05-56-61-02-60.

Pour tous renseignements sur les circuits des cars, horaires de ramassage, perturbations temporaires de circulation (route coupée, absence du chauffeur...), pensez à vous connecter sur le site qui est régulièrement actualisé.



LES BROCANTES DU VILLAGE

En juin 2019, le bâtiment où officiait un tatoueur, accueille une brocante. Gilles, le nouveau locataire des lieux, expose sur le parking ainsi que dans les hangars, ses bibelots et curiosités anciennes en tout genre. Près de 300 m² d'exposition pour le plus grand plaisir des visiteurs. Notre brocanteur reconnaît que depuis l'ouverture de sa boutique, les affaires marchent plutôt bien. «L'emplacement est idéal et la devanture peinte par l'ancien locataire augmente sa visibilité» explique-t-il.

En décembre dernier, Gilles s'associe avec 4 autres vendeurs, pour ouvrir une deuxième brocante: «Le cercle des brocanteurs». Ils s'installent dans les anciens locaux de l'entreprise Grigoletto où ils exposent leurs marchandises éclectiques. Cette brocante permanente est ouverte tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h. Les 5 vendeurs se relayent pour accueillir les curieux. Le réassortiment du stock se fait régulièrement, grâce aux vides greniers, vides-maisons mais aussi aux particuliers qui proposent aux brocanteurs leurs objets personnels à la vente. Voilà qui promet de jolies découvertes ! Vaisselles anciennes, meubles en bois d'époque, statues, vases décoratifs, peintures... De quoi flâner entre les étagères et déambuler à travers les 6 pièces aménagées. Comme promis sur le dépliant, le « Cercle des Brocanteurs » offre un choix aussi large qu'important, ainsi que des nouveautés. Alors n'hésitez pas à vous y arrêter un moment, vous serez surpris par tout ce qu'il y a à y découvrir !



LA PAROLE AUX MONGAUZYNS



Mme Serres vit à Mongauzy depuis toujours. Elle y est née en 1938, a fréquenté l'école publique du village jusqu'à l'obtention de son certificat d'études. A 21 ans, elle épouse Albert, qu'elle a rencontré pendant une fête. Le jeune couple vit chez les parents. Albert, revenu de son service militaire, sans travail, intègre l'entreprise de son beau-père, après une formation sur Bordeaux pour être forgeron. Il y travaillera toute sa carrière et développera progressivement l'entreprise familiale en l'adaptant aux évolutions du monde agricole (motoculture, irrigation...).

Comme un seul salaire ne suffit plus aux besoins du ménage, Lucette ira travailler comme garde barrière puis à l'hôpital. Mme Serres m'explique que dans les années 60-70, le confort moderne entre dans les maisons (installation des salles d'eau, WC intérieur, chauffage central, téléphone, télévision). Il faut plus d'argent ! Très souvent la femme part travailler à l'extérieur de la ferme ou de l'entreprise, ce qui est, à l'époque, une nouvelle tendance.

L'occasion ne s'est pas présentée d'aller vivre ailleurs et ayant trouvé du travail près de chez eux, finalement, notre couple est resté vivre à Mongauzy. Ils y ont élevé leurs enfants et, aujourd'hui encore, reçoivent toute la famille dans leur grande maison. Du haut de ses 83 printemps, Mme Serres a pu assister au développement du village, elle y a même participé en tant que conseillère municipale.

Aux questions :

« Que souhaiteriez-vous pour le village ? Quelles idées proposeriez-vous pour la commune ? »
Mme Serres prend quelques instants pour réfléchir, avant de m'expliquer qu'elle déplore un peu le manque de lien entre les habitants, qu'on ne connaît plus trop les gens, ni même son voisinage. Elle convient que c'est compliqué d'impliquer les gens dans la vie de la commune. Sans être trop insistants, il faut trouver le bon moyen pour qu'ils fassent connaissance, discutent, échangent, se retrouvent.

Ces propos recueillis en septembre 2020, après le 1er confinement, font péniblement écho à ce que nous traversons depuis plusieurs mois. Il y a juste un an de cela, repas de famille, soirée entre amis, apéro avec les voisins, nous paraissaient comme une évidence dans nos vies. Des moments d'insouciance, de joie et de complicité qui rythmaient notre quotidien et dont la pandémie mondiale nous prive. En attendant de pouvoir à nouveau se retrouver autour d'un verre, d'un bon repas ou dans les tribunes d'un stade de rugby, prenez soin de vous et de vos proches.

Vous avez entre 16 et 18 ans ?
Sans école, ni formation, ni emploi ?

À chacun sa solution, trouvez la vôtre,
appelez le **0 800 122 500**

- 1 UN PROFESSIONNEL EN LIGNE, QUI VOUS ÉCOUTE ET VOUS ORIENTE
- 2 UN RENDEZ-VOUS POUR CONSTRUIRE LA SUITE AVEC VOUS
- 3 DES SOLUTIONS CONCRÈTES :
 - formations ;
 - apprentissage ;
 - dispositif d'insertion professionnelle ;
 - service civique ;
 - volontariat...
- 4 UN SUIVI PERMANENT ET PERSONNALISÉ

tjeune1solution.gouv.fr

DES AIDES POUR BOOSTER LES RECRUTEMENTS

Avec le plan «1 jeune, 1 solution», le Gouvernement soutient et accompagne les entreprises par des primes exceptionnelles à l'embauche des jeunes.

AIDE À L'EMBAUCHE DES JEUNES

→ 4 000€ pour le recrutement d'un jeune de moins de 26 ans en CDI, CDI intérimaire ou CDD de plus de 3 mois

EMPLOI FRANC +

→ 17 000€ sur 3 ans pour le recrutement d'un jeune de moins de 26 ans résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

AIDE À L'EMBAUCHE DES ALTERNANTS

→ Jusqu'à 5 000€ pour le recrutement d'un jeune de moins de 18 ans en apprentissage ou en contrat de professionnalisation
→ Jusqu'à 8 000€ pour le recrutement d'un jeune de 18 à 29 ans en apprentissage ou en contrat de professionnalisation

VTE VERT

→ Une prime de 8 000 € pour les TPE, PME ou ETI qui accueillent un jeune en VTE « vert »

CONTRAT INITIATIVE EMPLOI

→ Jusqu'à 8 000€ par an pour le recrutement en CIE d'un jeune de moins de 26 ans ou d'un jeune de moins de 30 ans en situation de handicap

POUR CONNAÎTRE TOUTES LES MESURES ET REJOINDRE LA MOBILISATION :

tjeune1solution.gouv.fr

POUR LES DEMANDES D'AIDES : sylae.asp-public.fr



La Mission Locale Sud Gironde peut vous aider:
Tél : 05 57 980 980
Internet : www.mlsg.fr

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2021 MONGAUZY

JOURS DE RAMASSAGE :

- ordures ménagères : le jeudi
- déchets recyclables : le jeudi

Pensez à sortir vos bacs la veille de leur ramassage.

Tous les jours fériés sont collectés sauf le 1^{er} janvier, rattrapé le 2.

Informations

- Fermeture de tous les sites les jeudis 10 juin et 4 novembre 2021
- Fermeture des déchèteries :
 - jeudis 11 mars et 30 septembre 2021
 - les 24 et 31 décembre à 16 h

ordures ménagères



déchets recyclables



	ordures ménagères			déchets recyclables		
Janvier	14	28		14	28	
Février	11	25		11	25	
Mars	11	25		11	25	
Avril	8	22		8	22	
Mai	6	20		6	20	
Juin	3	17		3	17	
Juillet	1	15	29	1	15	29
Août	12	26		12	26	
Septembre	9	23		9	23	
Octobre	7	21		7	21	
Novembre	4	18		4	18	
Décembre	2	16	30	2	16	30

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18

Le forfait annuel pour la collecte de vos ordures ménagères est de 18 levées. Voici des cases à cocher vous permettant de les comptabiliser. Vous pouvez également suivre votre forfait sur www.ecocito.fr.